

UNIVERSITE FRANCOIS RABELAIS DE TOURS
FACULTE DES SCIENCES ET TECHNIQUES
PARC DE GRANDMONT - 37200 TOURS

Le Directeur de l'UFR

FB/Secrét/N°266/2014

à

Affaire suivie par Fabienne Bouchaud

e-mail : fabienne.bouchaud@univ-tours.fr

Mesdames et Messieurs
Les Directeurs de Départements et
Laboratoires
Mesdames et Messieurs
les Secrétaires de Départements et
Laboratoires

POUR INFORMATION ET POUR AFFICHAGE

↗ Compte-rendu du conseil de l'UFR du lundi 08 septembre 2014 approuvé par le conseil de l'UFR du jeudi 18 septembre 2014.

Tours, le 26 septembre 2014

P/Le Directeur,

La Responsable Administrative

Fadila TROUVE



Parc de Grandmont
37200 TOURS
Tél 02-47-36-70-30
Fax 02-47-36-70-40
www.ufrsciences@univ-tours.fr

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE L'UFR

DU LUNDI 08 SEPTEMBRE 2014

PRESENTS : M. ABARBI – Mmes BOUCHAUD – BOUCHOU-MARKHOFF – DEVERS – DUITTOZ
MM. FABBRI – FILLET – Mmes FRESQUET – GUIVARC'H - MM. LIMELETTE –
LE DÛ – Mme MONTIGNY – M. MOYSE – Mme SUPPO

EXCUSES : M. BARBARIN-COSTES – Mme HUGUET

PROCURATIONS : Mme BARREIRA à Mme FRESQUET – Mme DELARUE à Mme DEVERS –
M. DEVOGELE à Mme BOUCHOU-MARKHOFF – Mme FOUCAT à M. FILLET – Mme
GEORGELIN à Mme MONTIGNY – M. LALMANACH à M. MOYSE – M. PEIGNE à M. FABBRI –
Mme PENE-GALLAND à Mme BOUCHAUD – M. SORET à M. MOYSE

INVITES : Mmes CARAVANIER – DALLET-CHOISY

1) **Approbation du compte-rendu du conseil de l'UFR du jeudi 19 juin 2014**

Jean Fabbri demande aux membres du conseil si des remarques sont à apporter au compte-rendu du conseil de l'UFR du jeudi 19 juin 2014.

Deux modifications sont demandées :

Point 4 : Jean-Paul Monge, Directeur de l'IRBI, membre invité du conseil, présente une demande d'emploi de MCF en 67ème section en raison du faible encadrement en écologie quantitative en Master et en Licence, 390 heures manquantes. La restructuration du Master l'a rendu attractif et le laboratoire IRBI bénéficie d'un axe de recherche reconnu en écologie physique

A propos de l'emploi PRCE, Olivier Pichon, Directeur du Département de Biologie et Physiologie Végétales demande un emploi de MCF en 66ème section ce qui permettrait de couvrir les besoins en enseignement. Pour l'axe recherche, le contrat 2012-2017 fait émerger des besoins nouveaux (biologie synthétique).

Compte-tenu de ces 2 modifications, le compte-rendu du conseil est adopté à l'unanimité.

2) **Étude et validation des modifications de maquette et des modifications de modalité de contrôle des connaissances pour les formations de l'UFR**

Maquette du M1 BIA parcours « Biologie Intégrative »

Incorporer dans l'UE 7.7 « Outils mathématiques et Programmation » qui deviendrait alors l'UE 7.7 « Outils mathématiques et Bioinformatique » (sans changer le volume horaire).

Pour plus de clarté et de cohérence pédagogique, regroupement de 2 UE de 24h : l'UE 7.3 « Génétique des Populations » et l'UE 7.4 « Biodiversité : menaces et conservation » en une seule UE 7.4 « Biodiversité :

menaces et conservation » qui sera alors de 48h (donc conservation du volume horaire). Cela entraîne juste un changement de numérotation pour l'UE 7.10 « Protocoles expérimentaux » qui devient l'UE 7.3 (cela évite de changer tous les numéros d'UE du semestre 1).

Adopté à l'unanimité

M2RI « Electronical Mechanical Engineering » du Master « Science des matériaux »

Déplacement des enseignements du deuxième semestre au premier semestre pour dédier un semestre complètement aux enseignements théoriques et un semestre complètement au stage.

Cela concerne uniquement l'unité d'enseignement UE7. Cette unité d'enseignement est suivie par les étudiants du parcours mécanique qui ont le choix parmi deux enseignements, à savoir « Numerical Modeling of Materials » ou « Surface Properties » et par les étudiants du parcours électronique qui quant à eux suivent le cours « Materials and Technologies for Microelectronics ».

Les modifications souhaitées n'augmenteront pas le coût du Master. La structure du M2RI EME ne sera que marginalement affectée par le déplacement de l'unité d'enseignement UE7.

L'impact porte essentiellement sur une nouvelle répartition des crédits ECTS. Les modalités de contrôles des connaissances sont également revues pour certaines unités d'enseignements. Les modifications n'augmenteront pas le coût du Master.

Adopté à l'unanimité

Licence Sciences de la Vie (2ème année)

Modifications des modalités d'évaluation pour la session de rattrapage de l'UE 3.2 (génétique) : aujourd'hui, écrit uniquement ; Ouverture à la possibilité de faire aussi un oral, donc 2 modalités de contrôle : écrit et oral.

Adopté à l'unanimité

Licence Sciences de la Vie (3ème année)

L'expérimentation de « crash course » en anglais implique un surcoût lié à l'embauche de tuteurs dans les CRL (132 h). Il est proposé que l'enseignement en anglais d'un même groupe soit concentré sur une semaine en L3 au semestre 1 en parallèle avec les TP transversaux. Evaluation au semestre 6.

Cette expérimentation implique une modification de modalité de contrôle des connaissances. Dans l'UE 5-3 Langue-Projet EP1 anglais, les enseignants souhaitent évaluer les étudiants uniquement en contrôle continu ce qui se fera au cours de la semaine.

UE 5.2 Biologie Cellulaire-Génétique EP 1 Biologie Cellulaire et Moléculaire. Mr Esnard responsable de cet EP souhaite que les étudiants soient évalués en contrôle continu et par un examen terminal.

Adopté à l'unanimité

Master 1 Biologie Santé

L'UE optionnelle de consolidation ouverte aux pharmaciens et aux scientifiques devient : « Recherche et Développement du médicament : recherche et qualité » 22 heures. Pas de changement dans le volume horaire, pas de coût supplémentaire.

Adopté à l'unanimité

Master 1 SIAD « Système d'information pour l'aide à la décision »

Modifications de la maquette afin d'introduire de nouvelles notions informatiques et rapprocher des matières. Pas d'augmentation du volume horaire global.

Adopté à l'unanimité

Licence 3 « Parcours Physique Chimie »

Modifications de la maquette afin de modifier l'UE « Astronomie et Astrophysique » qui devient obligatoire. Pas d'augmentation du volume horaire global.

Adopté moins 1 abstention

3) Questions diverses

Une discussion s'engage sur le seuil d'ouverture des options.
Ce point sera abordé lors du prochain conseil.

Le 15 septembre 2014

Le Directeur,

Jean FABBRI

